

13 nov.
1570.

Monsieur de Lammes, jay prie au Conte d'Andely & de
mon beaufrere, et a M^{re} de Lamoignon & de Lamoignon porteurs
de ceste, vous dire et declarer certains affaires de
ma part / Surquoy de vous ay luy doncu luy
vraye et ayde / et comme sur ce, come vous sçavez
moymesme / Et au surplus vous y conduiroz selon
la bonne affectioy que de scay, vous avez, et
laduanagement des affaires communes / Et sur ce
après mes luy bonnes recommandons et de bonne
grace de surveillance Dieu

Monsieur de Lammes, vous donne et sante bonne et
longue vie / De Dillenburg le 13^e
jour de Novembre. 1570.

M^{re} de Lamoignon & de Lamoignon

Gentille de Lamoignon

Pour accépter la charge de
Doyen, Carpey Smith & de la
de frise, pour lors idem en
de son gouvernement.



Le Roy
Louis

Signature

Paris le 28. de novembre 1701.